

SYNDICAT DES PROFESSEURS BUREAU SYNDICAL

Procès-verbal de la réunion du Bureau syndical qui s'est tenue le mercredi 31 octobre 2018, au local D-0712 à 12 h 15. Pièces jointes : PV du Bureau syndical du 19 septembre 2018

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du Bureau syndical du 19 septembre 2018
3. Information
4. Évaluation formative des enseignements (ÉFE)
5. Répartition de la tâche H2019
6. Levée de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Ouverture de l'assemblée par Janick Morin.

PROPOSITION

Que nous adoptions l'ordre du jour tel que présenté.

proposée par : Didier Bérard

appuyée par : Patrice Clouthier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du Bureau syndical du 19 septembre 2018

PROPOSITION

Que nous adoptions le procès-verbal du Bureau syndical du 19 septembre 2018 tel que présenté.

proposée par : Jean-Nicolas Pépin

appuyée par : Geneviève Normandeau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Information

- a) Le président annonce que Marie Wright est en congé maladie possiblement jusqu'à la fin de la session. Yves Sabourin et Janick Morin assurent l'intérim pour ses tâches au sein de l'exécutif syndical.
- b) Le mandat de Charles Fortin se termine au CA, nous sommes donc à la recherche d'un candidat pour le remplacer. L'élection aura lieu à la prochaine assemblée.
- c) Échéancier de consultation pour la prochaine négo :
 - Nous élirons un comité local de négo à l'assemblée du 14 novembre.
 - Nous entamons une tournée départementale pour connaître vos attentes. Nous attendons vos disponibilités afin d'élaborer un calendrier de rencontres.
 - Les 24 et 25 janvier, il y aura un retour de consultation en regroupement cégep.
- d) CEC St-Constant : lors du CRT d'hier nous avons appris que, selon la partie patronale, le ministère exige l'accord des cégeps environnants pour le projet de centre d'études collégiales.

4. Évaluation formative des enseignements (ÉFE)

Vanessa rappelle que nous sommes dans l'année bilan de l'entente sur l'évaluation formative des enseignements. L'exécutif syndical souhaite entendre les commentaires des membres du Bureau syndical afin d'alimenter le comité d'évaluation, dont elle fait partie avec Hugues Gilbert.

5. Répartition de la tâche H2019

Hugues Gilbert présente le projet de répartition pour la session d'Hiver 2019. Il fait l'analyse du projet remis par le SOS au CRT du 30 octobre et mentionne que, lors du CRT d'avril dernier, nous avons accepté le projet de répartition à certaines conditions dont celle de répartir les ressources pour les PES (qui n'avaient pas d'incidence sur l'ouverture de postes), les nombreuses préparations et la CI-max au plus tard au CRT de novembre.

La direction n'a fait aucune proposition de répartition, nous avons donc dû en faire une.

Pour les ajouts de PES :

- Nous avons réclamé un ajout de 0,25 ETC/année (0,5 ETC pour l'hiver) de PES pour Chimie. Accepté par la direction.
 - Nous avons réclamé un ajout de 0,33 ETC/année (0,66 ETC pour l'hiver) de PES pour DATA. Accepté par la direction.
 - Nous avons convenu avec la direction que l'ajout de 0,13 ETC/année (0,25 ETC/session) pour Physique était inclus dans son allocation reçue à l'automne.
 - Nous avons convenu avec la direction que les ajouts de PES pour les autres disciplines sont inclus dans le modèle de répartition à 12 heures/contact par enseignant.
- Ajouts de HP
- Un ajout de 0,10 ETC de HP est accordé au campus de Longueuil (0,59 ETC à l'ÉNA) pour éviter que les enseignants se ramassent avec une 4e préparation de cours (ou financer la CI engendrée par une 4e préparation).
 - Nous avons proposé à la direction d'utiliser ces ressources pour les départements ayant des ratios élevés ; Nb Cours/ Nb préparations.
 - À l'ÉNA, il n'y avait pas une discipline qui ressortait plus qu'une autre pour faire une proposition formelle pour répartir le 1,18 ETC/session.
 - À Longueuil, le 0,20 ETC/session pourra être ajouté à TGE, Arts plastiques ou Cinéma comme écart à la répartition initiale.

Ajouts de CI max

Un ajout de 1,82 ETC de CI-max est accordé au campus de Longueuil (0,32 ETC à l'ÉNA) pour diminuer le nombre d'enseignants qui dépasseront la CI-max de 85.

Nous avons proposé à la direction de répartir le 3,64 ETC/hiver (0,64 ETC/hiver à l'ÉNA) en fonction des critères suivants :

- La CI/moyenne en A18 qui dépasse 40 dans la discipline.
- Le nombre d'enseignants qui ont dépassé 85 de CI l'an dernier.
- Les ajouts PES déjà octroyés (vases communicants).

Hugues Gilbert invite les responsables des disciplines visées à garder en tête que, lors de la répartition de novembre et lors des ajustements de janvier, il sera possible de convenir avec le SOS d'un ajout de ressources en CI-max.

Il signale aux membres que l'exécutif est disponible pour les aider et les accompagner dans leur demande d'ajout de ressources lors de l'adoption de la tâche en novembre et lors des ajustements de janvier.

6. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 13 h55.

Janick Morin, président d'assemblée.